

Réf: AT/DO24/ SDT/DRA/CRU/ 49 /2024

Guelma le 21/04/2024

MONSIEUR DOT GUELMA
A
ETP Sebti Zine Eddine
Local N°01 Boutheldja centre
-Guelma-

Objet: Mise en Demeure -01-

Suite à votre abandon de chantier depuis le 15/04/2024 on Vous Mets en demeure en vue de reprendre immédiatement les travaux concernant le projet:

N° ODS	Date ODS	N°BC	Description	Date de commande
73	07/04/2024	2400123	Travaux câble FO 54 Cooperatives Msan/54CN24 Guelma CMP Guelma1	26/03/2024

et de respecter vos engagements conformément aux clauses contractuelle
Faute de Quoi votre contrat sera résilié conformément à l'article N° 35 du
contrat



Le Directeur Opérationnel
De Guelma

ع/المدير التشغيلي للاتصالات
م. عمار عبد القادر